



**J. HUDON & Cie**  
**IMPORTATEURS**  
**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS**  
**EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

**MONTREAL**

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

**T. ST. GEORGE**

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz à l'eau, de gazalliers, d'ustres, de couvertures en forblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sages et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glaciers de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont achetés en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour cillises, pre-byères, convertis et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

**DEMEMAGEMENT**

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épiceries, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-12

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**L. A. LESIEUR**  
 Entrepot d'Épiceries, liqueurs  
 ETC, ETC, ETC

**Marché Bonsecours**  
 (ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Portés à domicile.  
 24 2711

29-29

**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 Mars 1873.

ES-COMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.

**ADOLPHE GERMAIN**  
 AVOCAT.

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

BUREAU DE POSTE. Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribués	MALLES	Loyés
A. M. P. M.	ONTARIO	A. M. P. M.
8.00	Ottawa, chemin de fer (a)	6.00 6.45
11.00	Ottawa, chemin de fer (b)	7.00 6.45
	Rivière Ottawa par route	7.00
	QUEBEC	
8.00	Três-Rivières et Sorel par voie ferrée	5.00
	Três-Rivières par route de fer	7.00
8.00	Três-Rivières, A. P. Riv. Ar.	
	Chabouchan Riv. du Loup	7.00
A. 30	St. Amé et Hemm. Road	2.50
2.15	St. Hyacinthe et St. Jovack	5.00 12.45
10.00	De St. Jean et Rouss's Pt.	2.50
	Shelburne et la jonction du chemin de fer Vt.	2.15
	MALLES LOCALES	
11.00	Beauharnois (route)	6.00
11.00	Chambly (aussi G. A. M. et St. Césaire)	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Verchères	1.30
11.00	Côte St. Paul et C. Anneries Ouest	10.30
10.00	5.45 Hungtingdon	2.00
9.30	2.00 Lachine	6.00 2.00
10.00	St. Lambert	2.00
9.30	2.15 Laprairie	8.00 2.00
11.00	Longueuil	6.10 1.30
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	5.15 Terrebonne & St. Vincent	7.00 3.00
8.30	5.00 Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière	8.30 5.00
	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00
	2.30 St. Jean & Station, St. Armand	8.00 2.00
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.	
	N.-Brunswick et Isle P. E.	7.00
	Halifax, N.-E.	7.00
	Les malles pour N.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à l'horizontale à partir du 2 Juin.	7.00
	ETATS-UNIS.	
5&9	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine	7.45 2.15
5&9	New York et les Etats du Sud	2.15
8&2	Island Pond, Portland et le Maine	12&7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.00 6.45
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payés d'avance et N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.	
	Pour Havane et Indes Occidentales, et Havane, tous les lundis P.M.	2.15
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	
	GRANDE BRETAGNE,	
	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
	Par la ligne W. & G. r. d.	
	Par la ligne Cunard Boston. Lundi	2.15

a) Les sacs de la malle (au) les char sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
 b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 O. A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M.

**R. C. JAMIESON & CIE.**

Manufacturiers de LAQUE de CHINE  
 VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE  
 Importateurs  
 HUILES, PEINTURES, COULEURS THE-REBENTINES, &c., &c.  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean  
**MONTREAL.**